



COMMUNIQUE DE PRESSE

14 octobre 2021

## PAULIC MEUNERIE

### Résultats semestriels 2021

**Chiffre d'affaires semestriel en progression de +13% à 5,0 M€  
Des résultats marqués comme attendu par la hausse des prix du blé  
Poursuite de la feuille de route stratégique et confirmation des  
objectifs 2024**

**Paulic Meunerie (ALPAU – ISIN : FR0013479730)**, Groupe familial spécialisé dans les farines de haute qualité, publie aujourd'hui ses résultats semestriels consolidés pour le premier semestre 2021.

Comme attendu, les ventes du semestre s'inscrivent en croissance dans un contexte marqué par la hausse du prix des matières premières à l'origine d'un impact logique et déjà communiqué sur les résultats de la période.

Malgré les mois de pandémie qui ont pesé sur l'activité économique, le Groupe finalise son programme d'investissement et confirme sa feuille de route stratégique à la fois sur ses activités historiques et ses relais de croissance, en particulier dans l'alimentation pour insectes avec son produit **Nourifibre®**.

#### **Accélération de la croissance : +13% à 5,0 M€**

Au 30 juin 2021, le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires semestriel de 5,0 M€ en hausse de 13,0% par rapport au 1<sup>er</sup> semestre 2020. Cette accélération de la croissance est conforme aux attentes. Elle provient :

- De la hausse des capacités de production, avec la mise en service progressive du nouveau parc industriel visant à accroître la capacité de production,
- Du lancement réussi de nouvelles gammes de produits à forte valeur ajoutée (origine locale et farines spéciales),
- De l'élargissement des circuits de distribution, avec en particulier la réouverture progressive de la restauration et des prises de parts de marchés sur tous les autres circuits.

Le segment des **farines de froment** essentiellement destinées aux boulangeries artisanales, industrielles, aux biscuiteries et aux ateliers des grandes surfaces, a porté l'activité du semestre.

Les efforts réalisés par Paulic Meunerie pour satisfaire ses clients historiques et ses nouveaux partenaires commerciaux, lui ont permis de diversifier et d'étendre son portefeuille clients avec succès.

Sur les **boulangeries industrielles et biscuiteries**, la progression des ventes est importante (+28%). Avec ses nouveaux outils, Paulic Meunerie fait aujourd'hui la différence auprès de cette clientèle en lui offrant une richesse de gammes et de mélanges et des garanties de sécurité et de qualité, en phase avec les exigences accrues des consommateurs et des distributeurs.

Comme annoncé, le Groupe a procédé au lancement de sa farine premium **Qualista®** exploitant le procédé breveté **Oxygreen®** et bénéficiant de propriétés physico-chimiques sans concurrence. Dans cette perspective, **les boulangeries artisanales** ont été une cible commerciale privilégiée pour initier le lancement de ce produit phare. L'accueil déjà très favorable du marché a permis de valider la proposition de valeur associée à cette innovation combinant origine locale, naturalité et bénéfices santé, en ligne avec les attentes des consommateurs. Sur ce marché des boulangeries artisanales, le chiffre d'affaires du semestre est en hausse de 21% à fin juin.

Sur les **farines de sarrasin** à destination principalement des crêperies ou restaurants, l'activité est progressivement de retour en lien avec la levée des mesures sanitaires, même si les ventes sont sensiblement inférieures à celles enregistrées en 2019 avant la crise sanitaire. Sur ce segment fortement contributif à la rentabilité, le niveau des ventes a continué à peser sur la marge brute, toujours affectée par la situation de pénurie affectant les approvisionnements sur les gammes de blé noir français.

## Des résultats\* marqués comme attendus par la hausse des prix du blé et le renforcement de l'organisation

En K€	30 06 2021	30 06 2020
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>4 983</b>	<b>4 382</b>
• ACHAT MARCHANDISES ET MATIERES 1ÈRES	3 887	2 807
<b>MARGE BRUTE GLOBALE</b>	<b>1 096</b>	<b>1 575</b>
<i>MARGE BRUTE EN %</i>	22%	36%
<b>AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>2 722</b>	<b>2 249</b>
• DONT AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	1 321	951
• DONT IMPÔTS ET TAXES	49	51
• DONT CHARGES DE PERSONNEL	1 017	850
• DONT DOTATION AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	334	337
• DONT AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	3	60
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>-1 001</b>	<b>-204</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>-24</b>	<b>-69</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>46</b>	<b>-8</b>
<b>RÉSULTAT NET</b>	<b>-676</b>	<b>-219</b>

\*Les Résultats semestriels au 30 juin 20 et 30 juin 21 n'ont pas fait l'objet d'un audit.



Comme évoqué, la situation exceptionnelle de hausse du prix des matières premières constatée depuis plusieurs mois pèse mécaniquement sur la marge brute du semestre. La situation s'est dégradée au cours de l'été et devrait donc se retrouver dans les résultats de l'exercice. A ce jour, Paulic meunerie a déjà commencé l'application d'une nouvelle tarification.

Sur les farines de froment (67% du chiffre d'affaires du Groupe), le blé au Matif a connu une hausse continue de son prix et de sa volatilité. Ainsi, de 180,50 €/T en août 2020, le prix est passé à 248 €/T un an plus tard. Sur les farines de blé noir, la dernière récolte a vu ses volumes limités par un renforcement des normes sanitaires européennes, réduisant les stocks disponibles et poussant les prix à la hausse. Enfin, le sésame a connu en 2021 une crise sanitaire internationale générant un assèchement des volumes et un report sur les autres graines, poussant l'ensemble des ingrédients des pains spéciaux à la hausse.

Dans ce contexte inédit, la hausse du niveau d'activité et l'extension des gammes produits n'ont pas permis de limiter l'érosion de la marge brute qui ressort à 22% contre 36% au 1<sup>er</sup> semestre 2020.

Les charges opérationnelles au 1<sup>er</sup> semestre s'élèvent à 2,7 M€ contre 2,2 M€ au 30 juin 2020. Elles progressent sous l'effet des charges externes à 1,3 M€ contre 1,0 M€ au 1<sup>er</sup> semestre 2020. Cette augmentation renvoie en particulier aux charges du lancement du programme de R&D **Qualista**<sup>®</sup> Expert. Ces charges sont transférées à l'actif dans l'attente de l'aboutissement du programme et du lancement de cette nouvelle gamme en 2023.

A 20% du chiffre d'affaires 2021 contre 19% au 1<sup>er</sup> semestre 2020, l'évolution des charges de personnel en valeur reflète la mise en œuvre conforme du plan de recrutement destiné à accompagner la montée en puissance du nouvel ensemble industriel et accompagner commercialement la forte croissance attendue du Groupe.

L'évolution de la marge brute et des charges d'exploitation se retrouve mécaniquement dans le résultat d'exploitation qui ressort à -1 M€ contre -200 K€ au 30 juin 2020.

Le résultat net s'élève à -0,7 M€ contre -0,2 M€.

### **Une situation financière, reflet du cycle de développement du Groupe**

Au 30 juin 2021, les capitaux propres du Groupe s'élèvent à 6,8 M€. La trésorerie s'élève à 0,5 M€ contre 1,8 M€ au 30 juin 2020. L'endettement bancaire à moyen terme s'élève à 6,7 M€ contre 7 M€ en 2020. A ce jour, il est à noter que les facilités de crédit à court terme ne sont quasiment pas utilisées (15 K€ au 30 juin 2021).

### **2021 : confirmation d'une croissance à deux chiffres**

Face à la situation sans précédent du prix des matières premières, Paulic Meunerie a engagé des discussions avec ses clients afin d'obtenir des revalorisations tarifaires lorsque les conditions contractuelles le permettent. A ce jour, Paulic Meunerie a déjà commencé l'application d'une nouvelle tarification. Ces négociations ne permettront toutefois pas de repercuter l'intégralité des hausses des



matières premières en particulier auprès des boulangeries industrielles et biscuiteries qui concentrent 39% du CA total du groupe.

Dans cette perspective, Paulic Meunerie a déjà engagé une réorganisation en profondeur de ses achats avec la mise en place de nouveaux mécanismes d'anticipation, de pilotage et de contrôle.

En dépit de la situation actuelle, l'exercice 2021 devrait ressortir, en progression avec **une croissance à deux chiffres et des résultats toujours impactés par le niveau de prix**. Le développement de l'activité historique s'accompagne comme prévu du maintien de la feuille de route industrielle et commerciale du Groupe. L'exercice 2021 devrait permettre à Paulic Meunerie de franchir des étapes essentielles de sa transformation :

Au niveau industriel :

- La montée en puissance du nouvel outil industriel permettra au Groupe d'assurer la progression de ses ventes auprès des clients historiques en leur apportant des mélanges offrant sécurité et qualité,
- Pour **Oxygreen**<sup>®</sup>, procédé propriétaire qui doit permettre l'accélération de la conquête sur les farines alimentaires de haute qualité et le marché prometteur de l'entomoculture, le réacteur industriel de 3<sup>ème</sup> génération sera pleinement opérationnel au début de l'exercice 2022, ce qui permettra au groupe d'être en phase avec ses objectifs de croissance et avec la montée en charge de la ligne commerciale dédiée (voir ci-après).

Au niveau commercial

- L'accélération des ventes de sa farine premium **Qualista**<sup>®</sup>, exploitant le procédé breveté **Oxygreen**<sup>®</sup> et bénéficiant de propriétés physico-chimiques et sanitaires recherchées par les consommateurs et clients du Groupe. Cette accélération s'appuie notamment sur la communication du groupe, la réorganisation et la montée en puissance de la force de vente dédiée.
- **La poursuite du programme Qualista<sup>®</sup> Expert a vocation à permettre au Groupe d'accéder à de nouveaux marchés avec l'obtention d'allégations nutritionnelles et Santé.**
  - Sur 2021 et 2022, Paulic Meunerie entend démontrer les bénéfices de **Qualista**<sup>®</sup> **au travers d'un programme d'allégations nutritionnelles**. Ce programme permettra à Paulic Meunerie d'asseoir définitivement la crédibilité de son produit star auprès du grand public qui exige désormais des validations des bienfaits des aliments pour orienter ses choix de consommation. Au titre des **allégations nutritionnelles**, le Groupe pourra valoriser **Qualista**<sup>®</sup> comme étant « **Naturellement riche en fibres** » et comme « **Farine à index glycémique bas - Prévention du diabète** ».
  - Sur 2022 et 2023, la reconnaissance par l'EFSA (Autorité Européenne de Sécurité des Aliments) **d'allégations santé** permettra au Groupe d'afficher des bénéfices concernant le **microbiote intestinal et le confort digestif**.



Fort de ces reconnaissances, le Groupe pourra accéder à de nouveaux marchés à forte valeur ajoutée comme les réseaux de distribution spécialisés, les établissements de santé (hôpitaux et EHPAD), les diététiciens et nutritionnistes et la médecine du sport. Ces bénéfiques pourront également être étendus au marché de l'entomoculture.

- **Sur le marché de l'alimentation pour insectes**, le Groupe a procédé au recrutement de son Responsable Commercial en charge du développement du pôle entomoculture. Il rejoindra le Groupe au 1<sup>er</sup> novembre 2021.

### Confirmation des objectifs 2024

Au total, le maintien des fondamentaux industriels et commerciaux du Groupe, conformément au plan de marche permet à Paulic Meunerie de réaffirmer avec vigueur les objectifs 2024 visant à atteindre un chiffre d'affaires de 50 M€\* adossé à une marge brute représentant 50 à 55% du chiffre d'affaires du Groupe.

\* : Objectifs basés sur un taux d'utilisation de l'outil industriel optimisé de l'ordre de 55%

## A propos

**Paulic Meunerie** (ALPAU – ISIN : FR0013479730), est un Groupe familial breton reconnu sur le marché des farines labellisées. Il fidélise aujourd'hui plus de 700 clients professionnels sur des marchés diversifiés (industriels, boulangeries artisanales, ateliers de la grande distribution, restaurateurs, ...). En 2020, les trois moulins de l'Entreprise ont permis de générer un chiffre d'affaires de 9,0 M€. Avec **Oxygreen®**, son procédé de purification des grains de blé à base d'ozonation permettant de diviser les pesticides par 20 et réduire le taux de mycotoxines de 30% à 50%, Paulic Meunerie se positionne sur le marché de la farine très haute qualité axée sur la nutrition santé et sur le marché en plein essor et à forte valeur ajoutée de l'alimentation des insectes d'élevage. PAULIC MEUNERIE est cotée sur Euronext Growth Paris sous le symbole ALPAU.

Pour plus d'informations, visitez [www.PAULICMEUNERIE.com](http://www.PAULICMEUNERIE.com)

**François Alexis Bancel**  
Directeur Administratif et Financier  
02 97 51 40 03  
[investisseurs@paulic.bzh](mailto:investisseurs@paulic.bzh)

**actifin**  
communication financière

**Benjamin Lehari**  
Consultant  
01 56 88 11 11  
[blehari@actifin.fr](mailto:blehari@actifin.fr)

Presse  
**Isabelle Dray**  
01 56 88 11 29  
[idray@actifin.fr](mailto:idray@actifin.fr)

Investisseurs  
**Alexandre Commerot**  
01 56 88 11 18  
[acommerot@actifin.fr](mailto:acommerot@actifin.fr)